



Revue de l'actualité

ÉDITORIAL

LUTTE POUR LA DÉFENSE DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES NATURELLES : LES CONTRE-COURANTS DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE AU GUATEMALA

Par Annie Pelletier,
coordonnatrice du PAQG au Guatemala

La question de l'énergie occupe désormais une place centrale dans la politique économique de plusieurs pays, et le Guatemala ne fait pas figure d'exception. Avec la hausse du prix du pétrole et l'augmentation conséquente du coût de la vie, le discours du développement n'a cessé de marteler la même exigence : il faut attirer l'investissement étranger au pays, mais d'abord et avant tout, il est nécessaire de mettre à la disposition des entreprises locales et étrangères une énergie abondante et à faible coût.

Voilà ce qui a incité les gouvernements successifs à reconvertir la politique énergétique au Guatemala, et à se mettre au service de la sacro-sainte CACIF, la Chambre de commerce et des secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie et de la finance. « L'agenda de compétitivité » qu'elle a proposé au gouvernement en place repose d'ailleurs en grande partie sur la nécessité de rompre avec la dépendance au pétrole et à ses dérivés en promouvant de développement du secteur hydroélectrique¹ et celui de la génération d'énergie par le charbon. Aussi, il n'est pas superflu de souligner que ce sont ces mêmes secteurs qui ont grassement financé la course électorale de l'Union Nationale de l'Espérance, le parti d'Alvaro Colom... Force est de constater qu'actuellement, cet agenda ne fait pas l'unanimité chez ceux qui ont voté pour le président social-démocrate et qui se voient imposer des mégaprojets de développement énergétique en ayant la forte intuition que les bénéficiaires de ces initiatives ne leur sont pas destinés. Dans les campagnes, la colère gronde de plus en plus.

Xalalá, dans l'ombre de Chixoy

Le barrage hydroélectrique Chixoy constitue l'infrastructure la plus imposante existant au pays, avec une production estimée à 300 mégawatts. Situé dans le département

DANS CETTE REVUE

<i>Éditorial</i>	<i>p. 1</i>
<i>Place à l'action</i>	<i>p. 3</i>
<i>Entrevue</i>	<i>p. 4</i>
<i>Chronique du terrain</i>	<i>p. 6</i>
<i>Nouvelles du Sud</i>	<i>p. 8</i>
<i>Nouvelles du Nord</i>	<i>p. 11</i>
<i>Ont participé à cette revue</i>	<i>p. 11</i>

de Baja Verapaz, Chixoy fournit actuellement 50% de l'énergie consommée au Guatemala ; et déjà, il ne semble plus suffire. Construit en plein conflit armé, sur fonds de corruption, à coup d'évictions de populations majoritairement autochtones et de massacres répétés dans la communauté de Río Negro², le barrage a créé un précédent en ce qui concerne la pratique d'imposer des mégaprojets par la violence. Son coût humain n'a pas encore été réellement estimé à ce jour. Plus de vingt ans après la mise en fonction du barrage, plusieurs communautés des alentours n'ont toujours pas accès à l'énergie électrique et dans bien des cas, les communautés affectées n'ont jamais été indemnisées.

Rien de bien attrayant pour les habitants de la région de l'Ixcán qui ont appris, il y a plus de deux ans, l'existence du projet hydroélectrique Xalalá, dont la construction est



Barrage hydroélectrique Chixoy. Photo : Prensa Libre, le 8 novembre, 2008.

prévue dans le nord du Quiché. Selon les estimations de l'Institut national d'électrification (INDE), ce barrage aurait la capacité de produire 181 mégawatts, et permettrait à deux millions de Guatémaltèques d'accéder à l'énergie électrique. Or, on sait maintenant que Xalalá s'inscrit dans un vaste projet d'interconnexion de réseaux d'électricité pouvant acheminer l'énergie produite aussi bien vers le Salvador que le Honduras ou le Mexique. Un coup d'œil jeté à la carte du Guatemala figurant sur le site web de l'INDE suffit d'ailleurs pour constater que la projection du réseau électrique en 2012 n'inclut pas de lignes vers les zones marginalisées du pays. L'idée, avec Xalalá, n'est donc pas de fournir de l'énergie aux Guatémaltèques, mais bien de faire du Guatemala un pays exportateur d'électricité à prix compétitif dans le cadre du Plan Puebla Panama, selon une logique d'accumulation du capital financier privé, par ailleurs volatil.

La construction de Xalalá repose entre les mains du secteur privé, et la construction de centrales électriques plus petites en amont de Xalalá et de Chixoy est également prévue pour rendre fonctionnel ce vaste réseau d'intégration électrique dans la région centre américaine.

Haute tension entre les communautés et le gouvernement

Selon l'Association de communautés pour le développement et la défense des ressources naturelles (ACODET, de son sigle en espagnol), la construction du barrage Xalalá affecterait une quarantaine de communautés réparties dans trois districts municipaux³, représentant treize mille habitants. Dix-huit de ces communautés sont situées dans la zone de 7,5km² qui sera assurément inondée. Avec un barrage qui s'élèverait à 285 mètres au-dessus du niveau de la mer, il est fort à parier que l'eau s'étendra beaucoup plus loin que ce que prévoit actuellement le gouvernement, dont les prévisions ne sont d'ailleurs pas des plus élaborées... Il n'existe en effet pas d'information officielle sur la zone qui sera réellement affectée par Xalalá : peu de données techniques, encore moins d'études approfondies sur les impacts sociaux et environnementaux du projet. Seules les organisations nationales et internationales, qui ont scruté l'initiative de près et visité les communautés possiblement affectées⁴, sont depuis un bon moment sur un pied d'alerte, et leurs conclusions sont beaucoup plus inquiétantes : le projet Xalalá affectera négativement l'accès des populations locales à l'eau et à la terre, compromettant par le fait même la sécurité alimentaire des communautés situées dans la zone du barrage ; sa mise en branle implique déjà des violations des droits humains⁵.

Le gouvernement n'a pas davantage présenté de plan de compensations pour les familles susceptibles d'être affectées afin d'assurer la réinstallation de celles-ci sur des terres de qualité égale ou supérieure à celles qu'elles possèdent. Outre l'indemnisation économique, la mise en œuvre éventuelle du projet devrait promouvoir la participation de la société civile. Pour le moment, la population demeure maintenue à l'écart par le gouvernement et les médias, tel que l'évoque un habitant de Las Margaritas Copón, l'une des dix-huit communautés qui risquent d'être inondées : « Les journaux disent que cette zone est inhabitée, qu'il n'y a que quelques familles qui devraient être déplacées, mais nous sommes des milliers de personnes. Pour le gouvernement, les rivières représentent de l'argent. Pour nous, elles sont notre vie⁶ ».

Violation du droit au consentement libre, préalable et informé

Comme dans la plupart des cas où des mégaprojets dits de « développement » sont imposés à la population, le gouvernement n'a pas jugé pertinent de consulter les communautés potentiellement affectées, alors qu'elles sont pourtant protégées en ce sens par un nombre important de conventions internationales sur les droits humains qui ont, en théorie, préséance sur la législation nationale. Face à cette omission volontaire, ce sont plus de 21 000 personnes qui se sont elles-mêmes prononcées en avril 2007 lors d'un référendum organisé par le mouvement de résistance au mégaprojet; près de 90% ont manifesté leur opposition à la construction du barrage hydroélectrique sur la rivière Chixoy. Pour les habitants de la région, il est évident que les bénéfices engendrés par la construction et la mise en opération de Xalalá vont retomber en grande partie sur le



Consultation en Ixcán. Photo : Commission de coordination de la consultation, avril 2007.

secteur industriel et celui des exportations agricoles, ainsi que sur l'ensemble des producteurs de biocombustibles et entreprises transnationales, les mêmes qui contrôlent actuellement la génération et la distribution d'électricité au pays⁷ et qui pressent le gouvernement de mettre en œuvre ces projets pour combler leurs besoins énergétiques.

Tout comme dans le cas des trente-deux autres référendums portant sur l'exploitation des ressources naturelles organisés par les populations et autorités locales depuis 2005, le résultat sans équivoque de la consultation communautaire en Ixcán n'a provoqué d'autre effet que d'avoir rendu visible un mouvement de résistance croissant dans le pays, et ce, en dépit des puissants acteurs économiques qui accusent ses militants de vouloir freiner leur propre développement. Les habitants des communautés affectées par les mégaprojets refusent d'emblée l'étiquette, revendiquant plutôt un développement communautaire inclusif qui puisse permettre l'accès à la terre, à des emplois durables, à des services sociaux de qualité, ainsi qu'à une information transparente dans la planification et la gestion des projets de développement.

L'énergie... pour le mouvement de résistance

En novembre 2008, sur moins de dix entreprises⁸ s'étant initialement montrées intéressées au projet de construction de Xalalá, aucune n'a finalement offert de soumission au gouvernement guatémaltèque, justifiant cette décision par un contexte économique mondial défavorable. L'une d'entre elles mentionnait par contre les risques élevés du projet au niveau social et environnemental dans la région de l'Ixcán. Cela n'allait pas plaire aux entreprises privées nationales, qui auraient pu recevoir une part du butin via



« El camino de la Justicia », survivants du génocide, Rabinal, École d'art Perquín. Photo : ECAP, février 2009.

PLACE À L'ACTION !

Manuel Cael Morales, coordinateur de l'association *Guía que conduce al pueblo, tierra del maíz* et des membres de sa famille sont en danger; leur vie est peut être menacée. Une jeune fille, parente de Manuel Cael Morales, a été victime en février de violentes agressions.

Manuel Cael Morales lutte pour la vérité dans les affaires de crimes perpétrés pendant la guerre civile et dénonce publiquement les groupes de criminels agissant actuellement dans la région. Le PAQG relaie ici une action urgente d'Amnistie internationale et s'inquiète du fait que les exactions subies par une membre de sa famille puissent être en lien avec les activités de M. Morales.

Manifestez vous aussi votre soutien en vous rendant sur www.amnisiite.ca (rubrique actions urgentes) et envoyez vos lettres avant le 7 avril. D'avance merci !

le financement de la Banque Mondiale, ni aux fonctionnaires de l'INDE, qui évoquaient dès lors d'autres possibilités de financement pour que le projet Xalalá se fasse, coûte que coûte. Mais les habitants des communautés affectées n'ont pas non plus l'intention de baisser les bras, surtout pas après avoir obtenu cette petite victoire qui leur offre un sursis dans leur lutte pour la défense du territoire et de ses ressources. Dans le contexte d'une politique énergétique nationale qui a pris la tangente de la privatisation, favorisant systématiquement le secteur industriel et celui de l'exploitation des ressources minières et pétrolières tout en limitant au maximum les contrôles étatiques, la tâche demeure titanesque.

1. En 2007, les barrages hydroélectriques représentaient 34% de la production d'énergie à l'échelle nationale, aux côtés du pétrole, du géothermique, du diesel et du charbon. Le gouvernement prévoit augmenter cette proportion à 58% pour l'année 2022.
2. En 1982, les forces armées de l'État commirent trois massacres, au cours desquels 444 des 791 habitants du village de Río Negro furent tués parce qu'ils s'opposaient à leur éviction forcée pour faire place à la construction de Chixoy. Au cours de l'un des massacres, ce sont 177 femmes et enfants qui périrent aux mains de patrouilleurs d'autodéfense civile formés par l'armée; les survivants furent forcés à vivre dans un village militarisé, à plus de 4 heures de distance de Río Negro qui allait disparaître sous les eaux.
3. Cobán (département de Alta Verapaz), Uspantán et Ixcán (département de El Quiché)
4. Depuis février 2007, l'équipe d'ACOGUATE offre un accompagnement à plusieurs communautés de la région qui se verraient affectées par le barrage Xalalá, advenant sa construction.
5. CIFCA, "Proyecto Xalalá. ¿Desarrollo para todos?", 2009, en ligne : www.cifca.org
6. ACOGUATE, "Caso Ixcán y la hidroeléctrica Xalalá", 25 de diciembre 2008, en línea, www.acoguate.blogspot.com
7. Notamment, Unión Fenosa et Iberdrola (Espagne) et Enel (Italie)
8. Parmi celles-ci : AES Corporation (États-Unis), Empresa Pública de Medellín (Colombie), Dujé Energy (États-Unis), Enel (Italie), Unión Fenosa (Espagne), Dong Myon (Corée du Sud), et des entreprises du Brésil.

ENTREVUE

AVEC FERNANDO ALONSO, IDEAR-CONGCOOP

À la recherche de nouvelles sources d'énergie visant à pallier à la dépendance de plusieurs pays d'Amérique Latine au pétrole et à ses dérivés, la production d'agrocombustibles et d'éthanol gagne du terrain, mais elle suscite également bien des débats. Le PAQG a rencontré Fernando Alonso, chercheur pour l'Institut d'études agraires et rurales de la Coordination des organisations non-gouvernementales et coopératives (IDEAR-CONGCOOP), afin de cerner les tenants et aboutissants de ce type de production au Guatemala.

PAQG : Depuis quand le phénomène des biocombustibles est-il apparu au Guatemala, et quel est l'état de la situation en ce moment ?

FA : Ici, le « boom » du biocombustible a débuté il y a environ trois ou quatre ans. Par contre, à la CONGCOOP, nous préférons utiliser le terme « agrocombustible » pour parler de combustibles d'origine végétale, plutôt que « biocombustible », qui a une connotation très « verte » et très progressiste, ce qui n'est pas toujours le cas. Cela étant dit, le Guatemala a toujours été un pays générateur et exportateur de canne à sucre, et figure au cinquième rang des producteurs de sucre au niveau mondial. Historiquement, on y a aussi semé la palme, qu'on connaît mieux



Une plantation de palme africaine. Photo : Ambazonia Indymedia, 2006, <http://ambazonia.indymedia.org/en/2006/04/1274.shtml>

sous le nom de « palme africaine ». Actuellement, ce sont les deux principaux produits sur lesquels le pays compte pour la production d'agrocombustibles. Depuis deux ans, on explore les possibilités de génération d'énergie avec le pignon (*jatropha*), grâce à une collaboration avec le gouvernement de la Colombie qui est parmi les plus avancés au niveau de la recherche et de la technologie pour le développement de la culture du pignon pour la production d'agrodiesel. Le gouvernement guatémaltèque a donc commencé à investir pour installer une usine de transformation de la *jatropha* et des études ont été effectuées pour s'assurer que ce type de plantation n'affecterait pas les terres réservées à d'autres cultures. Il existe maintenant de ces usines au Honduras, on parle d'en installer une au Chiapas, toutes munies de la technologie colombienne.

PAQG : Le gouvernement joue donc un rôle proactif dans l'implantation de la production d'éthanol et d'agrocombustibles ?

FA : En fait, le gouvernement n'a pas vraiment de politique à ce sujet, et il n'existe pas de loi spécifique en la matière. Ce manque de clarté politique et juridique sur la question crée un vide dont plusieurs entrepreneurs et grands propriétaires profitent assurément. Plusieurs intérêts sont en jeu, et ces intérêts pèsent lourd au moment des campagnes électorales. On parle premièrement des intérêts des importateurs d'agrocombustibles, puis de ceux des producteurs traditionnels de canne à sucre qui voient dans cette absence de règles de grandes occasions d'affaires et la possibilité de diversifier leurs opérations, d'autant plus qu'ils ne paient pratiquement pas de taxes sur l'exportation d'éthanol, destinée principalement aux États-Unis. Il existe aussi des accords, par exemple avec le Brésil, afin que le Guatemala puisse servir de pont pour l'éthanol brésilien en transit vers le nord.

PAQG : Sait-on combien d'hectares de terre sont cultivés au Guatemala pour la production d'agrocombustibles ?

FA : Difficilement ! Car l'un des problèmes dans la gestion et le contrôle étatique de ces cultures, c'est qu'il est pratiquement impossible de faire un recensement des producteurs, puisque ceux-ci ne spécifient pas nécessairement si leur canne à sucre ou leur palme servira pour la production de combustibles, les deux plantes ayant des usages multiples. Mais nous savons que ce type de production est à la mode, et que plusieurs envisagent le virage vers les agrocombustibles, s'ils ne l'ont pas déjà fait.



Source : Centros de Estudios Rurales y agricultura internacional, www.cerai.es/notis/fot/agrocombustible.jpg

PAQG : Quels sont les impacts sociaux, économiques et environnementaux reliés à ce type de production ?

FA : Ce que nous avons pu observer, c'est que l'utilisation de grandes étendues de terre pour l'agrocombustible a pour effet de déplacer les cultures paysannes, ou de limiter l'accès à la terre des petits cultivateurs. Dans une

étude qui s'est concentrée sur la région du Polochic, en Alta Verapaz, nous avons pu constater que là-bas, les habitants ont cessé d'être employés à long terme sur des grandes propriétés terriennes (où un lopin de terre leur était fourni), disons au moment de la crise du café en 2000, pour devenir ensuite des ouvriers ou travailleurs désormais sans terre... Le boom de l'agrocombustible a aussi provoqué une augmentation du prix des terres dans cette zone, allant parfois jusqu'à multiplier le prix normal par 10, ce qui limite ou rend impossible l'accès à la terre. C'est sans compter le fait que dans cette même région, il existe plusieurs conflits liés à la propriété de la terre, à l'existence de zones protégées, à l'exploitation des ressources minières, et que plusieurs paysans ont perdu des récoltes à cause des dernières intempéries. Bref, au Guatemala, la menace à la sécurité alimentaire occasionnée par la culture des agrocombustibles résulte du fait qu'elle enlève aux gens leurs moyens de produire la nourriture par le biais de la concentration des terres, et que son développement empêche la génération d'une économie paysanne et locale.

Le discours de ceux qui sont en faveur des agrocombustibles va totalement dans l'autre sens : selon eux, la richesse que cette entreprise va générer permettra d'acheter de quoi manger. C'est dire que les paysans passeront d'une condition d'autosuffisance à un état de dépendance alimentaire.

Les impacts économiques subséquents vont donc de pair avec les impacts sociaux. On observe une déstructuration et une désintégration qui se produit au sein des communautés qui n'ont pas accès à la terre, tant au niveau de l'emploi que de l'alimentation, et cela a des conséquences

majeures sur les capacités d'organisation sociale de la communauté et sur le degré de vulnérabilité de la population paysanne. Dans certains cas, les communautés sont littéralement envahies par la palme ; c'est la seule chose qui existe tout autour d'eux. Ainsi, la production d'agrocombustibles limite grandement l'accès aux terres, déjà peu disponibles, et elle a provoqué de nombreux conflits territoriaux, étant donné l'incertitude juridique concernant la propriété des terres : plusieurs paysans ont vu des morceaux de leurs terres se faire arracher à coup de décrets, d'abord pour la production de bovins, puis maintenant pour l'implantation de la palme.

Quant aux impacts environnementaux, on rapporte notamment la perte d'accès à des sources d'eau et le déclin de la diversité des variétés cultivées... On en connaît aussi très peu sur la gestion de la quantité de résidus produits par le processus d'extraction de l'huile. Il n'existe pas non plus d'étude évaluant les impacts environnementaux de ces grandes monocultures : personne ne les exige, étant donné qu'il ne s'agit pas au fond d'un changement d'utilisation des terres.

PAQG : Qui sont donc les grands bénéficiaires de la production d'agrocombustibles ?

FA : Dans la zone du Polochic, nous savons maintenant que la préservation de la biodiversité par la culture d'une grande variété de plantes génère beaucoup plus de bénéfices économiques que ne peut le faire la production d'agrocombustibles, tant au niveau du rendement que de la création d'emplois. La culture du maïs, des fèves et d'autres légumes demeure beaucoup plus rentable pour les communautés. Alors finalement, ce sont surtout les grands propriétaires terriens qui gagnent à produire des plantes destinées à l'exportation d'agrocombustibles. Et comme d'habitude, la richesse produite n'est pas redistribuée de manière équitable. Donc de façon générale, ce n'est pas cette culture qui va changer la qualité de vie des gens, ni favoriser le développement et le progrès, malgré ce qu'en disent les partisans du discours pro-agrocombustible. Le fait est que la production actuelle n'est pas orientée vers les besoins internes du pays, mais plutôt vers les marchés européens et américains qui sont de toute façon beaucoup plus rentables.

PAQG : Quelles sont les autres avenues envisageables pour l'émancipation des paysans guatémaltèques ?

FA : Ce qu'il faut de manière urgente, c'est une politique holistique de développement rural qui pourrait bénéficier aux plus pauvres, et non une politique qui va encore enri-

chir les mêmes personnes. Il semble en fait que la politique guatémaltèque dépend du « oui » ou du « non » que le gouvernement donne aux élites économiques associées à la Chambre de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des finances (CACIF). Les intérêts de ces derniers vont à l'encontre de la mise en œuvre d'une politique de développement qui puisse appuyer tous ces processus qui mènent à la souveraineté alimentaire et qui ont tout à voir avec le respect des formes traditionnelles de culture de la terre. On s'est constamment fait vendre l'idée que les paysans ne font que produire du maïs et des fèves et que cela les condamne à la pauvreté. Or, c'est l'absence de politique de développement qui a contribué à les maintenir dans cet état, s'ajoutant à la promotion d'une version du libre marché qui permet par exemple aux États-unis de subventionner leur culture domestique du maïs et qui en fait un produit beaucoup moins cher que celui des producteurs guatémaltèques. Cela crée forcément des dépendances. Le gouvernement s'est fait élire avec la promesse d'aider les paysans et de promouvoir cette loi de développement rural holistique, mais ce type de projet de loi atterrit constamment dans le fond d'un tiroir. Si les autorités ne se penchent pas rapidement sur la question agraire, il est fort à parier que cela aura de graves conséquences au niveau de la conflictualité sociale. Les instances gouvernementales en place présentement, comme le Secrétariat des affaires agraires ou le Fond pour la terre (FONTIERRA), ne sont que des instances de médiation des conflits liés à la terre. Ils n'apportent pas et n'apporteront jamais de solutions à long terme au problème agraire guatémaltèque, qui est structurel et dont les racines sont historiques.

CHRONIQUE DU TERRAIN

LES MILLE OBSTACLES À LA DÉCLASSIFICATION DES ARCHIVES MILITAIRES

Par Laurence Guénette,
accompagnatrice du PAQG

La quantité d'obstacles qui peuvent entraver la lutte pour le respect des droits humains, la récupération de la mémoire historique ou le processus judiciaire contre les responsables du génocide continue de m'impressionner, et chaque nouvel incident augmente mon exaspération. Le 13 février dernier, l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR) et le Centre d'action légale pour les droits humains (CALDH) se sont rendus au palais prési-



Journée nationale de la dignité des Victimes du conflit armé.
Photo : Laurence Guénette, le 25 février, 2009.

dential pour exiger que les plans militaires *Plan campaña Victoria 82*, *Plan Operativo Sofía 82*, *Asuntos Civiles Operación Ixil*, y *Plan Firmeza 83* soient remis au juge de première instance pénale le 25 février, Journée nationale de la dignité des victimes, et ce, tel qu'ordonné par la Cour constitutionnelle. La déclassification avait été ordonnée par la plus haute instance judiciaire du pays en avril 2008, et Álvaro Colom, en sa qualité de président de la république et de commandant général des forces armées, avait manifesté son entière volonté de faire en sorte que le jugement soit effectivement appliqué. Selon l'AJR, ces archives constituent un apport plus qu'important pour que « justice soit faite pour les milliers de victimes du conflit armé interne qui ont subi des violations des droits humains par l'armée guatémaltèque ». Effectivement, en 2006, le juge chargé de l'enquête avait manifesté la nécessité d'avoir les originaux de ces documents afin de pouvoir citer Ríos Montt et d'autres militaires de haut rang à comparaître et ainsi faire avancer le processus judiciaire.

Il y avait dans l'air un mélange d'excitation et de scepticisme. Peu avant le 25 février, je racontai les derniers développements à une dame d'une communauté de Chimaltango, membre de l'AJR. Elle m'écouta attentivement, puis me regarda avec une grande perplexité ; « Est-ce que c'est une bonne ou une mauvaise chose pour nous, ça ? Est-ce qu'ils vont *vraiment* donner les papiers de la *violencia*? » Et je sentais effectivement la responsabilité de ne pas être trop enthousiaste dans mes propos.

Le 25 février, devant les milliers de victimes rassemblées au parc central de la capitale, Álvaro Colóm a demandé pardon pour les crimes de génocide commis par l'État gua-

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Février 2007- Présentation d'une requête par l'AJR (Association pour la justice et réconciliation) et CALDH (Centre d'action légale pour les droits humains) devant le tribunal de première instance pénale; ils exigent que Ríos Montt soit cité à comparaître pour les crimes de génocide commis en 1982 et 1983.

Mars 2007- Le juge demande à obtenir les plans militaires *Plan campaña Victoria 82, Plan Operativo Sofía 82, Asuntos Civiles Operación Ixil, et Plan Firmeza 83.*

Avril 2007- La défense de Ríos Montt invoque le secret d'État pour empêcher la remise des plans au tribunal.

Juillet 2007- Rejet de l'action de Ríos Montt par la cour d'appel, qui déclare que le Ministère de la Défense doit remettre les plans militaires au tribunal.

Janvier 2008- Ríos Montt entre en fonction au Congrès sous l'administration Colom; il jouira de l'immunité pour la durée de son mandat.

25 février 2008- Álvaro Colóm promet la déclassification des archives militaires.

Avril 2008- Rejet définitif du recours de Ríos Montt par la Cour constitutionnelle; le Ministère de la Défense se doit donc d'ouvrir les archives militaires, afin que celles-ci puissent servir d'éléments de preuve dans le processus judiciaire entrepris par l'AJR et CALDH. La défense de Ríos Montt interpose un nouveau recours, remettant en question la compétence du tribunal de première instance pénale à recevoir les plans et à rendre une décision en la matière; la défense prétend que cela relève plutôt de la juridiction d'un tribunal militaire.

Juin 2008- Rejet de ce recours par la Cour Suprême, confirmation de la compétence du tribunal de première instance pénale à traiter de la question des archives militaires.

25 février 2009- Journée nationale de la dignité des victimes; c'est aussi la date limite du délai alloué au Ministère de la Défense pour la remise des archives militaires au tribunal.

témaltèque durant les années 80. Il a annoncé que le matin même, le Ministère de la Défense avait remis comme convenu les quatre plans militaires... pour apprendre environ une heure plus tard que le Ministre de la Défense Abraham Valenzuela s'était effectivement rendu auprès du

juge Jorge Mario Valenzuela avec deux des quatre plans, affirmant qu'il ne possédait ni ne connaissait l'existence des deux autres, soit le *plan Sofía 82* et *Operación Ixil*. Le juge a refusé de recevoir les documents apportés par le Ministre, alléguant que non seulement la « livraison » était incomplète mais qu'en plus, le tribunal ne constituait pas un endroit sûr pour garder de tels documents. Il a également fixé, informellement et en marge du protocole judiciaire, une nouvelle échéance pour la remise des archives, soit le 6 mars.

Cette affirmation de Valenzuela qui mettait en doute l'existence des deux plans les plus compromettants pour Ríos Montt et certains militaires de haut rang a provoqué colère et indignation chez les militants pour la justice. Considérant que plusieurs groupes de défense des droits humains possèdent des copies partielles des plans, que la Prensa Libre a publié le *Plan Sofía 82* presque intégralement en mars 2007, et que la défense de Ríos Montt a toujours protégé la confidentialité de ces documents sans démentir leur existence en tant que telle, il s'agit d'une moquerie d'une grossièreté exaspérante.

La « sécurité nationale » et l'article 30 de la constitution sont les principaux arguments invoqués par les militaires pour que les archives soient protégées par le secret d'État, ce qui permet de faire obstacle au processus de justice. Le Ministre de la Défense ainsi que le juge Valenzuela continuent d'évoquer cette question alors même que la Cour constitutionnelle en a disposé. Orlando Blanco, Secrétaire de la Paix, en conférence de presse le 25 février, demandait si des faits survenus il y a plus de 25 ans pouvaient encore avoir une répercussion sur la sécurité nationale. QUI menacerait ce que l'on nomme la sécurité nationale si les plans militaires étaient rendus publics ? Malheureusement et ironiquement, il est vrai que la déclassification de ces documents, en ébranlant l'impunité d'ex-militaires encore très puissants jusqu'à ce jour, provoquerait suffisamment de tensions pour menacer la sécurité de certaines personnes, notamment celle des militants pour la justice. Par ailleurs, le 3 mars, Colóm informait la presse qu'Abraham Valenzuela et sa famille, de même que quelques autres officiers de l'armée, avaient commencé à recevoir des menaces de mort.

Plus tard dans la journée du 25 février, Abraham Valenzuela remettait à Álvaro Colóm un rapport déclarant que les deux plans militaires en question avaient probablement été perdus sous le gouvernement Berger, alors que Cecilio Leiva était Ministre de la Défense. Le lendemain, ce dernier déclarait n'avoir jamais vu ces plans, et affirmait que

l'État major de la défense était responsable pour ce genre de documents. Le premier mars, Valenzuela suggérait qu'ils avaient été détruits, toujours à l'époque de Cecilio Leiva, suivant une doctrine militaire qui autorisait la destruction de certains documents au bout d'un certain temps. Le 3 mars, il assurait que les documents n'avaient pas disparus, mais pouvaient se trouver dans n'importe quelle base militaire du pays. Le 6 mars, le ministre de la Défense remettait à nouveau les documents *Plan campana Victoria 82* et *Plan Firmeza 83*, qui furent reçus cette fois, et réitérait son impuissance et l'impossibilité d'accéder aux deux documents manquants.

Le 25 février 2009 c'était aussi l'anniversaire du rapport de la Commission d'Éclaircissement Historique. Dix ans après la publication de celui-ci, l'État guatémaltèque tarde toujours à appliquer plusieurs de ses recommandations, et aucun dirigeant militaire n'a encore été jugé et condamné pour les atrocités commises au Guatemala durant le conflit armé.

Selon CALDH, c'est la toute première fois en Amérique Latine que les forces armées d'un pays se voient contraintes par un jugement à livrer des documents militaires. Le Ministère de la Défense manque donc à ses obligations légales puisqu'il n'a pas remis les plans demandés à la date prévue. De plus, divers groupes de défense des droits humains se sont rendus au Ministère Public le 27 février et ont porté plainte contre le ministre Abraham Valenzuela pour « désobéissance et dissimulation de documents ». « Si le ministre de la Défense refuse de remettre ces documents, c'est qu'il protège les responsables du génocide », déclare Iduvina Hernández, de l'organisation Sécurité en démocratie. Dans un communiqué émis à cette même date, une trentaine de groupes de défense des droits humains dénonçaient avec conviction les agissements du juge et du ministre de la Défense, et suggéraient que ceux-ci « ne sont pas le fruit du hasard, mais bien le produit d'un complot ».

Histoire à suivre...

NOUVELLES DU SUD

Le gouvernement guatémaltèque réévaluera les permis octroyés à Cementos Progreso et à certaines entreprises minières

Le 16 janvier dernier, lors d'une réunion des habitants de San Juan Sacatepéquez (Guatemala) et de San Miguel Ixtahuacán (San Marcos) avec les représentants des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif de l'État guatémaltèque,

ces derniers se sont engagés à réévaluer certains projets de Cementos Progreso et d'entreprises minières présentes dans ces communautés.

Mario Mij et Javier de León, respectivement représentants de San Juan Sacatepéquez et San Miguel Ixtahuacán, ont expliqué que cet engagement devra être respecté dans les 15 jours suivant la rencontre, selon ce qui a été convenu entre les communautés concernées et le député Roberto Alejos, président du Congrès ; Rubén Eliú, président de l'organe judiciaire ; et Rafael Espada, vice-président de la République.

Les représentants des trois pouvoirs ont promis de réévaluer l'octroi des permis d'exploitation afin d'éviter les manifestations et les blocages d'autoroutes.

Jusqu'à maintenant, des tables de négociation avaient été ouvertes, un mécanisme non concluant selon les habitants des localités : elles n'auraient servi qu'à distraire les dirigeants communautaires pendant que les compagnies minières poursuivaient leurs activités. Les communautés ont déclaré que si le gouvernement ne respectait pas son engagement, elles continueraient à défendre leurs ressources naturelles en utilisant les moyens qu'elles jugeraient nécessaires.

Deux jeunes leaders environnementaux sont assassinés

Santiago Pérez et María Ordóñez, résidents du canton de Chucup - San Idelfonso Ixtaguacán, dans le département de Huehuetenango, ont été assassinés peu avant la présentation d'un rapport portant sur les violations des droits des peuples autochtones par l'État guatémaltèque et les entreprises minières.

Un communiqué du Mouvement des Jeunes Mayas (MOJOMAYAS), indique que les deux leaders environnementaux avaient participé à la rédaction d'un document intitulé : « Violation du droit à la terre des peuples indigènes : le cas de la compagnie minière de San Idelfonso », qu'ils devaient présenter prochainement.

Les assassinats sont survenus à l'aube du vendredi 23 janvier dernier et constituent, aux dires de la direction de l'organisation MOJOMAYAS, un acte d'intimidation fréquemment utilisé contre les défenseurs des droits des peuples autochtones et des droits humains en général.

Un représentant des Nations Unies émet des recommandations pour améliorer le système judiciaire guatémaltèque

L'Argentin Leandro Despouy, rapporteur spécial des Na-

tions Unies sur l'indépendance des juges et des avocats, a effectué le 26 janvier dernier sa troisième visite officielle au Guatemala. Il y a rencontré les magistrats de la Cour Suprême guatémaltèque ainsi que des groupes de défense des droits humains, dont des représentants de la Commission présidentielle des droits humains (COPREDEH) et du siège guatémaltèque du Bureau du Haut-commissariat aux Droits de l'homme des Nations Unies. Le rapporteur spécial a reçu des plaintes concernant le grave climat de tension prévalant au Guatemala, la détérioration de l'appareil judiciaire, les nombreux reculs affectant la gouvernabilité et le maintien de l'impunité.

Au terme de sa visite, Despouy a déclaré qu'« au Guatemala règne un climat d'impunité généralisée attribuable à des facteurs structurels », proposant la création d'un ministère de la Justice qui définisse les politiques publiques en la matière. Il a également insisté sur la nécessité de mettre en place des actions telles que la prévention du crime et le renforcement du processus d'enquête criminelle, autant au sein du Ministère public (MP) que de la Police nationale civile (PNC).

Face à de tels niveaux de violence, le rapporteur spécial considère qu'il est essentiel que soit approuvée la nouvelle Loi sur les armes et les munitions; la loi sur les recours en inconstitutionnalité (*Ley de Amparo*) doit également être modifiée afin de ne plus pouvoir être utilisée comme instrument renforçant l'impunité.

Finalement, Despouy a souligné l'importance de procéder à la création d'un programme de formation qui garantirait la professionnalisation des juges. Selon lui, le droit Maya doit faire partie intégrante du curriculum, ce qu'il identifie comme étant une condition essentielle à l'accès à la justice des peuples autochtones. Il a par ailleurs manifesté son désaccord avec la pratique actuelle faisant en sorte que les juges ne siègent que pour une période de cinq ans, favorisant plutôt la nomination à vie.

Des enfants se retrouvent face à un destin incertain suite à la fermeture de Casa Alianza

La fermeture de Casa Alianza, un organisme voué à la protection des droits des enfants et jeunes de la rue, a porté un coup dur à 99 enfants qui y avaient trouvé refuge. Treize d'entre eux sont retournés dans leur famille alors que 86 autres se retrouvent devant un futur incertain.

Claudia Rivera, directrice de Casa Alianza, a informé que l'organisation allait appuyer la réintégration d'au moins 50 des 86 jeunes qui vivaient auparavant dans la rue.

Elle a indiqué que dans plusieurs des cas les mineurs en question ne peuvent regagner leur foyer, puisque c'est là que se trouvent les personnes qui leur avaient fait subir diverses formes d'abus.

Certains enfants préfèrent rejoindre des membres de leur famille autres que leurs parents alors que d'autres, en particulier les jeunes mères, cherchent à devenir indépendantes notamment après avoir reçu une formation professionnelle quelconque.

À ces victimes s'ajoutent 4000 jeunes enfants qui bénéficiaient de programmes de prévention et d'intervention dans la rue. Selon la directrice de Casa Alianza, une organisation espagnole pourrait prendre la relève.

Le Congrès adopte une loi contre la violence sexuelle, l'exploitation et la traite de personnes

Le 18 février dernier, le Congrès guatémaltèque a donné son aval à l'adoption d'une loi visant à sanctionner la violence sexuelle, l'exploitation et la traite de personnes par la création de nouvelles infractions et la réforme de certaines catégories déjà existantes. L'initiative vise à prévenir, réprimer, sanctionner et éradiquer ces fléaux, tout en offrant aux victimes une protection plus adéquate.

Ainsi, toute forme de promotion de la prostitution ainsi que la production et la commercialisation de pornographie infantile constitueront désormais des infractions sujettes aux sanctions pénales déterminées.

Le Mouvement social pour les droits de l'enfance et de l'adolescence, qui suit de près les travaux de la chambre législative, s'est dit satisfait de l'adoption de cette loi qui a mené à la création de nouvelles infractions et à la réforme du Code pénal permettant ainsi d'actualiser d'autres crimes ou d'imposer des peines plus sévères.

Par exemple, la définition du viol a été élargie pour inclure tout rapport sexuel avec une personne âgée de moins de 14 ans, même en l'absence de violence. Des peines plus sévères sont également prévues pour sanctionner les délits commis à l'encontre de personnes malades ou handicapées, des personnes âgées ou si des infections sexuelles sont transmises durant le viol.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) estime que la traite de personnes figure au troisième rang des activités les plus lucratives pour le crime organisé, derrière le narcotrafic et le trafic d'armes. Au Guatemala, quelque 15 000 personnes mineures feraient l'objet d'exploitation sexuelle.

L'UNICEF a salué l'initiative du Congrès par rapport

à cette loi et a affirmé que son adoption constitue un pas important vers une meilleure protection de l'enfance et le renforcement de l'État de droit. L'exploitation sexuelle des enfants, la production de pornographie juvénile et la traite des personnes ne constituant auparavant pas des crimes au Guatemala, ces pratiques demeuraient impunies.

Les données d'organisations de défense des droits de la personne indiquent que près de 2000 filles et adolescentes sont exploitées dans plus de 280 maisons de débauche, bars et salons de massages de la capitale. Près de la moitié d'entre elles sont des mineures originaires d'Amérique centrale. Le Guatemala est particulièrement vulnérable à ce genre de délits en raison de sa position géographique qui en fait un pays transit vers l'Amérique du Nord, et de l'absence d'un cadre légal approprié en la matière.

La CICIG sollicite une prolongation de son mandat

« Il semble que la tâche soit énorme, nous avons à faire à des institutions gravement dysfonctionnelles ; deux années sont insuffisantes, » a affirmé Carlos Castresana, président de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), en présentant son rapport au siège des Nations Unies à New-York le 24 février dernier.

Durant la réunion, le juriste espagnol a indiqué que la faiblesse des institutions judiciaires guatémaltèques, de même que le profond enracinement du crime organisé dans les institutions du pays rendent pertinent le renouvellement du mandat de la CICIG pour deux années supplémentaires lorsque celui-ci arrivera à son terme en septembre.

« Il est possible d'atteindre les objectifs. Malgré d'énormes difficultés, cela peut se faire. C'est donc dans ce contexte que les parties au contrat et les donateurs devront décider, au cours des prochaines semaines ou mois, si cela vaut la peine d'ajouter deux ans au mandat, » a-t-il déclaré.

Castresana a averti que les 'organisations criminelles transnationales' qui menacent la sécurité des Guatémaltèques sont parvenues à s'infiltrer dans le gouvernement, la politique, les entreprises, les médias de communication et la société civile. « Ils sont comme une tache d'huile qui s'est répandue dans toute la société » ajoute-t-il.

Le représentant de la CICIG a recommandé de nombreux changements législatifs, dont l'implantation de mécanismes de protection des témoins, l'autorisation de procéder à la surveillance des communications par téléphone et la création de tribunaux spéciaux.

L'UNESCO lance un nouvel atlas sur les langues menacées

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a lancé le 19 février un nouvel atlas des langues du monde qui sont menacées d'extinction.

Selon cette publication, plus de 200 langues se sont récemment éteintes à l'échelle mondiale. Hugues Sicard, membre de l'équipe chargée de la réalisation de l'atlas, a souligné qu'il fallait éviter la perte de ce patrimoine culturel par l'adoption d'un ensemble de mesures, dont celle d'une éducation bilingue.

Le document indique clairement que l'éducation dans la langue maternelle est plus efficace que celle dans une langue méconnue par l'enfant.

Au Guatemala, parmi les langues autochtones « en situation critique » (en rouge) on retrouve l'*itza*, dans le nord, le *xinca*, dans le sud. Le *mopan* est classifié comme étant « sérieusement menacé » (en orange). Les parmi les langues « menacées » (en jaune), du nord au sud et d'ouest en est on retrouve le *jakalteco*, le *tektiteko*, le *sipakapense*, le *sakapulteco*, le *tz'utujil*, le *ch'orti* et le *poqomam*; le *chuj*, l'*akateko*, l'*awakateco*, le *mam*, l'*ixil*, l'*uspantek*, le *k'iché*, le *kaqchiquel*, le *q'eqchí*, le *poqomchí*, l'*achí*, le *garifuna* sont classés comme étant « vulnérables » (en blanc).



Source : UNESCO, le 26 février, 2009, <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=ES&pg=00136>.

NOUVELLES DU NORD

Nouveaux locaux

Enfin...nouveaux...pas complètement, mais quand même ! Nous nous sommes attelés, par une belle fin de semaine du mois de janvier, au rajeunissement du bureau. Nouvelles couleurs et nouvelle disposition pour un PA nouvelle édition ! N'hésitez pas à venir admirer le magnifique vert mousse qui orne désormais nos murs...et ne repartez pas sans jeter un œil sur notre nouveau présentoir d'articles en vente...

AG du PAQG

Le 24 janvier dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle du PA qui a rassemblé des anciens et nouveaux membres du PAQG. Cette année, nous avons pu compter sur la présence d'Annie, notre coordinatrice au Sud ; l'analyse de la conjoncture et le récapitulatif des cas accompagnés en 2008 se sont donc taillés la part belle durant cette réunion.

Lors de cette assemblée, un nouveau Conseil d'administration a été élu : Jacques Létourneau, Carlos Reyes, Nelly Marcoux, Alissa Lauriault, Etienne Roy-Grégoire, Philippe Marineau-Dufresne et Karen Hamilton siègent désormais sur le CA du PA. La répartition des postes (président, vice-président, trésorier, secrétaire et administrateur) sera définie lors de la première réunion du CA nouvellement formé. Nous sommes très heureux d'avoir parmi nous Jacques Létourneau et Carlos Reyes : la possibilité nous sera donnée d'introduire de nouvelles perspectives et d'autres pratiques.

Nous en profitons pour remercier les personnes sortantes Nicolas Bergeron, Anais Lagacé et Étienne Dubois pour leur implication dans le CA 2008; saluons aussi Alissa, Nelly et Karen qui ont renouvelé leur mandat !

Le PV de l'AG, ainsi que le diaporama projeté lors de l'événement sont disponibles sur demande. Le rapport d'activités 2007/2008 est disponible sur notre site Internet en page d'accueil.

Ressources plutôt humaines

Février a été le mois annonciateur de changements au bureau : David, notre comptable actuel s'apprête à nous quitter à la fin du mois de mars. À l'heure où j'écris, nous sommes en plein processus de recrutement d'unE

remplacantE. Nous en profitons pour remercier David et lui souhaiter bonne route.

Devant le grand nombre de candidatures de qualité reçues au courant des mois de janvier et février, nous allons pouvoir organiser une formation à l'accompagnement international dans les prochaines semaines. Les membres du comité de formation et d'autres bénévoles invités pour l'occasion à donner un coup de main ont été très sollicités les deux derniers mois pour recevoir les candidatEs en entrevue de sélection et la formation devrait s'adresser à 10 participants environ. Bien sûr, cela ne signifie pas que tout ce monde va partir sur le terrain, mais c'est un excellent début !

ONT PARTICIPÉ À CETTE REVUE

Coordination

Nelly Marcoux

Rédaction

Céline Bouquin, Laurence Guénette, Annie Pelletier

Traduction

Catherine Dutil, Laurence Guénette, Yannick Lacoste, Annie Lapalme, José Reynaldo Marquez, Gabrielle Michaud-Sauvageau, Ismael Raymond

Sélection des nouvelles

Nelly Marcoux

Correction, révision

Claudette Barabé, Céline Bouquin, Laurence Guénette, Cristiane Hirata, Anais Lagacé, Nelly Marcoux, Gabrielle Michaud-Sauvageau

Mise en page

Karen Hamilton

Le PAQG répond à la demande d'accompagnement international formulée par les témoins et survivants des massacres commis par les forces armées au cours des 36 ans du conflit armé au Guatemala et par les défenseurs de droits humains menacés à cause du travail qu'ils effectuent. La présence d'un accompagnateur international agit comme élément dissuasif afin de diminuer les risques d'exactions qui pourraient être commises contre les témoins et défenseurs de droits humains. La présence des accompagnateurs assure aussi un appui moral, permettant aux personnes accompagnées de poursuivre leur travail en faveur de la justice et contre l'impunité au Guatemala.

Au Québec, le PAQG assure un travail d'éducation et de sensibilisation de la population québécoise concernant la situation des droits de la personne au Guatemala. Des comités de bénévoles participent à l'organisation de plusieurs activités, telles que : expositions de photos et peintures, projections de documentaires, conférences, témoignages, présentation théâtrale, tables d'information, etc.

Le PAQG est en recrutement permanent d'accompagnateurs internationaux et de bénévoles pour ses activités au Québec: si vous désirez plus d'information sur les possibilités d'implication, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour pouvoir poursuivre la mise en œuvre de ses activités au Guatemala et au Québec, le PAQG a plus que jamais besoin de vos dons: participez vous aussi à un effort international en faveur du respect des droits humains au Guatemala et soutenez nous! Vous pouvez faire l'acquisition de produits promotionnels visibles sur le www.paqg.org ou nous adresser un chèque à Projet Accompagnement Québec-Guatemala, 660 rue Villeray, bureau 2.115, Montréal (QC) H2R 1J1. Merci !

PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

Don. Je désire appuyer l'action du Projet Accompagnement Québec-Guatemala par un don de _____\$

Cotisation annuelle. Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion comme membre du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). En devenant membre du PAQG vous recevrez par courriel notre revue d'actualité, les actions urgentes et les invitations à participer à nos activités.

- Membre sympathisant (30\$ ou plus) _____\$
- Membre bénévole (15\$ ou plus) _____\$ et m'impliquer dans les activités suivantes:
 - Comité de la revue d'actualité
 - Comité des actions urgentes
 - Éducation et sensibilisation
 - Soutien à la coordination
 - Financement
- Membre institutionnel (50\$ et plus) _____\$ (*pour les associations et les institutions*)
- Je désire participer à une formation pour accompagnateur / trice
- Je désire faire de l'accompagnement physique. Précisez vos disponibilités: du _____ au _____

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Tél : (____) _____ Courriel : _____

Merci de retourner ce formulaire et votre chèque au Projet Accompagnement Québec-Guatemala : 660 Villeray, bureau 2.115, Montréal, (Québec), H2R 1J1. *Des reçus fiscaux peuvent être émis sur demande pour les dons supérieurs à 20\$; dans ce cas, merci d'adresser votre chèque à l'ordre de CRNV/PAQG.*